

RENCONTRE MACKY SALL - BENNO BOKK YAKAAR

L'heure de vérité



P. 3

PANIQUE À MÉLAKH (LINGUÈRE)

L'aller-retour d'un Guinéen sème la psychose ^{P.7}

- L'ultimatum des populations à Saloum Gnabaly
- Le suspect s'isole avec sa femme et son enfant



PASSAGE AU NUMÉRIQUE

CONTAN rabat les cartes ^{P.8}

SECTEUR PÉTROLIER

ASP dénonce l'axe Eiffage-Orange-TOTAL ^{P.5}

- Yékini, Eumeu Sène et Modou Lô en renfort



Plan Sénégal Emergent

Cité de l'émergence

Pose de la première pierre par Son Excellence Monsieur Macky Sall
Président de la République

Mardi 23 septembre 2014

Construction de 17 tours
au coeur de Dakar

ICI SE POURSUIT L'ÉMERGENCE

PRESIDENCE.SN

MÉDIAS

Faux-départ !

Le premier vol du pèlerinage pour La Mecque édition 2014 devait quitter le sol sénégalais depuis jeudi à 4 heures du matin. Mais il y a eu un retard et finalement les pèlerins de ce premier vol ont été convoqués hier à 17 heures. Ils se sont tous attelés à l'enregistrement de leurs

bagages au niveau du hangar qui leur est réservé, en attendant la cérémonie officielle qui devait avoir lieu vers 21 heures, avant le grand départ à 23 heures. Ce retard semble avoir porté préjudice à certains pèlerins qui n'ont pas été avisés à temps. Il s'agit surtout de ceux du second vol qui était

programmé aujourd'hui à 07h30. C'est sur place que la plupart de ces pèlerins convoqués à 01h du matin, ont été informés du report de leur départ. Mais là où le bât blesse, c'est qu'il n'y avait pas l'ombre d'un membre de la commission au pèlerinage. C'est un certain Mar qui se démenait comme un beau diable pour apporter la bonne information aux pèlerins. Face à l'ampleur de tels couacs, ceux qui réclament la privatisation du pèlerinage doivent rire sous cape. Mais Dieu reconnaîtra les "Saints". ■

acteurs dans la gestion des bourses des étudiants, en vue d'un paiement à date échu, à travers un élargissement de l'assiette des banques et autres prestataires, selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mary Teuw Niane, en marge d'un atelier de partage sur le projet de mise en place de l'Institut d'enseignement supérieur de Dakar à Diamniadio, hier. "Cela permettra d'inclure tous les acteurs au processus de paiement des bourses", a assuré le ministre. Mais aussi, sur instruction du président de la République, nous travaillons sur l'élargissement de l'assiette des banques et autres prestataires pour le paiement des bourses et pour leur faciliter l'accès", a souligné Mary Teuw Niane.

chambres froides sont au niveau du port", a précisé M. Diop. Il a aussi dit à l'endroit des mareyeurs qu'il est possible que les taxes journalières connaissent une hausse dans l'avenir. "Si on continue avec la taxe journalière actuelle, qui est entre 200 et 300 F pour les uns et 3000 F pour d'autres, alors qu'il y a des dépenses colossales que le marché doit prendre en charge, on risque de retourner à la case de départ", a dit alarmiste le capitaine.

VIVIANE WADE



L'épouse de l'ancien président Abdoulaye Wade, Viviane Wade, a rendu une visite surprise à l'ancienne sénatrice Aïda Ndiongue, qui est détenue à la prison pour femmes de Camp pénal. L'ancienne Première Dame a laissé entendre à sa sortie qu'elle a vu une responsable en pleine forme et très courageuse. Aïda Ndiongue est dans les liens de la prévention depuis décembre 2013, pour des faits de détournement de deniers publics dans le dossier des marchés du Plan Jaxaay. Il est signalé que la prisonnière qui s'attendait à la visite de l'épouse de son ami Me Wade n'a pas été très émue. A noter que l'ex président du Sénégal était déjà allée la voir en mai 2014.

DROITS

De l'avis de Me Khassimou Touré, certaines organisations de la société civile ont une compréhension trop restreinte de ce que sont les droits de l'Homme. Interpellant directement la Raddho, Amnesty international et le Forum civil, il les accuse d'oublier ce qu'il y a de plus basique en cette matière. "Je vous entends demander un procès équitable, remplissant les critères internationaux. C'est vrai, ça fait partie des droits de l'Homme. Mais vous oubliez le droit à la nourriture, à l'eau...". Et Me Touré de leur reprocher leur mutisme face à l'augmentation des factures de la Senelec, suite au changement des compteurs.

NÉOPHYTE

Il n'est pas certains que les journalistes présents hier à la conférence de presse des pétro-

liers soient contents de l'avocat Abdourahmane So Lénine. Faisant son baptême de feu face aux caméras, la robe noire a affirmé n'avoir jamais participé à une conférence de presse. La raison : "j'avais décidé de ne pas parler à la presse", dit-il. Et s'il a rompu d'avec ce principe, c'est qu'il est convaincu du combat de souveraineté que mènent les pétroliers. La presse pourra peut-être demander à l'avocat si elle a la peste ou Ebola pour coller à l'actualité. Avec cette révélation, les journalistes devraient, à leur tour, pouvoir légitimement se demander s'ils devraient servir de canaux à l'avocat en relayant ses propos.

APR YEUMBEUL SUD

Après plus de 2 ans de fermeture, la permanence de l'Alliance pour la République (APR) de la commune de Yeumbeul Sud a ouvert ses portes depuis hier. Et les responsables locaux de l'APR l'ont baptisée au nom de feu Wagane Ndiaye, un responsable de la première heure de la formation politique de Macky Sall. Devant une kyrielle de personnalités du département telles Abdou Karim Sall, DG de l'ARTP, par ailleurs coordinateur des cadres républicains de Pikine ou du responsable des jeunes républicains de Pikine, Pape Gorgui Ndong.

PATTE D'OIE

Le Conseil municipal de la commune de Patte d'Oie a voté jeudi, à l'unanimité, son projet de budget 2014 qui se chiffre à 525 773 335 F CFA pour terminer l'année en cours. Un budget spécial conforme à l'Acte 3 de la décentralisation. Selon Banda Diop, maire de la Patte d'Oie, "le vote d'un budget suscite toujours des interrogations. Au début, c'était un peu houleux. Mais nous sommes parvenus à voter le budget. C'est un budget spécial dicté par la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation. Nous sommes sous le coup de l'article 254, parce que nous sommes une nouvelle création et nous devons, par conséquent, voter un nouveau budget pour marquer la transition entre la commune d'arrondissement et la commune de plein exercice". Selon le maire Banda Diop, cette étape était nécessaire. "Nous avons trouvé des contractuels, des charges de fonctionnement qui ont besoin d'une base documentaire pour assurer les dépenses", a-t-il expliqué.

DAKAR PLATEAU

Pour rester dans le tempo de l'acte 3 de la décentralisation qui ne semble pas avoir été totalement digéré et maîtrisé par les élus locaux, voilà une autre municipalité qui se heurte à des difficultés pour ficeler son budget de transition. Il s'agit de la commune la plus importante de la ville de Dakar, la mairie de Dakar Plateau en l'occurrence. C'est ainsi que le maire de cette commune convie la presse, lundi prochain 22 septembre 2014, à 16 heures, pour l'entretenir, selon le communiqué qui nous est parvenu, des "tentatives de blocage du budget de la Commune par le Sous Préfet de Dakar Plateau". Ce n'est donc pas seulement la ville dirigée par Khalifa Sall qui éprouve des difficultés budgétaires.

DROGUE

Ce sont 930,6 kilogrammes de cannabis, 8,7 kilogrammes de cocaïne, 20 képas d'héroïne et 230 grammes de hachich, un produit dérivé du cannabis, qui ont été incinérés, hier par les autorités. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Abdoulaye Daouda Diallo, le directeur de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), Mame Seydou Ndour, ont assisté à la cérémonie d'incinération. "Nous avons décidé désormais d'incinérer les drogues saisies, à la fin de chaque mois. Aujourd'hui, vous constatez comme moi que nous avons détruit près d'une tonne de chanvre indien et d'autres variétés de drogue", a fait observer Abdoulaye Daouda Diallo.

BANQUE MONDIALE

L'Accord de financement du Projet d'assistance technique pour le renforcement de la gestion des finances publiques (financement additionnel) sera signé mardi 23 septembre 2014, à 09 heures. Amadou Ba, ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et Vera Songwe, Directrice des Opérations pour le Sénégal de la Banque mondiale procéderont à cette signature, qui porte sur un montant de dix-neuf millions cinq cent mille DTS, équivalant à trente millions de dollars US (quelque 15 milliards CFA). Ce sera à la salle de conférence du 6ème étage de l'Immeuble Peytavin.

BOURSES

L'Etat du Sénégal travaille pour une interconnexion des différents

OUMAR GUEYE



L'exportation des produits halieutiques achoppe sur la question de la capacité. En faisant le constat, hier, le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a confié qu'il urge de former les femmes aux techniques d'exportation et à la certification des produits. Oumar Gueye était en visite au marché central au poisson, avant de rendre visite aux femmes formatrices de poissons à Thiaroye sur mer. Le ministre a laissé entendre que les normes sont très sévères en termes d'exportation, surtout que le Sénégal est suivi par l'Union européenne et d'autres pays. "Lorsque j'ai été en mission en Corée, j'ai posé la problématique du laboratoire national pour les produits halieutiques qui n'existe pas encore au Sénégal. Et nous allons investir dans ce laboratoire et encadrer, à travers nos directions compétentes, tous les acteurs de la pêche, pour pouvoir accéder aux marchés de l'exportation, pour par la suite compter sur leur dynamisme. L'exportation est une bonne chose, car elle concourt à l'équilibre de notre balance commerciale", a indiqué le ministre.

POISSON

Le directeur général du Marché central au poisson (MCP), le capitaine Pape Babacar Diop, a profité hier de la visite du ministre de la Pêche et de l'Economie maritime pour déclarer que les chambres froides sont actuellement au niveau du port autonome de Dakar. "Avant notre arrivée, les chambres froides et les usines de glace qui étaient dans le marché étaient toutes en panne. Mais aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que les conteneurs des

CONSUMÉRISTES

Les associations de consommateurs membres de l'Entente nationale des associations de consommateurs (ENAC) se sont réunies jeudi dernier pour examiner en urgence la grave situation découlant des problèmes que sont la pose des nouveaux compteurs d'électricité au niveau de Grand Médine, base de la surfacturation des intéressés et les délestages intempestifs et généralisés liés aux manquements de la Senelec vis-à-vis de ses obligations. Relevant que "la hausse vertigineuse des factures est survenue avec l'installation des nouveaux compteurs", l'ENAC interpelle la Senelec sur "l'origine de ces compteurs, leur fiabilité métrologique ainsi que l'auteur de l'étalement", renseigne le communiqué parvenu à EnQuête. L'ENAC dit avoir "retenu un 1er plan d'action consistant à saisir les différentes autorités compétentes ainsi que la Commission de régulation du secteur de l'électricité (CRSE)", elle appelle les populations à la mobilisation "pour une action collective plus efficace et qui permettra de résoudre définitivement les problèmes des augmentations des factures et des délestages".

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la Rédaction : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef délégué : **Gaston Coly**

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Matel Bocoum, Bigué Bob, Adama Coly, Antoine De Padou, Samba Diamanka, Seydina Bilal Diallo, Georges Diatta, Viviane Diatta, Aida Diène, Khady Faye, Daouda Gbaya, Mariétou Kane, Assane Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Amadou Ndiaye, Makhfouse Ngom, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteurs :
Boubacar Ndiaye, Mansour Kane

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette : **Penda Aly Ngom, Joe Waly Diam**

Service commercial : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190 - 774609428 - 774609459 - 774609105 - 774609475 - 774509154
Impression : **Graphic Solutions**

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT ANNONCÉE POUR AUJOURD'HUI

Les attentes de BBY

Réformes institutionnelles, acte 3 de la décentralisation, réduction du mandat présidentiel et, last but not least, le fonctionnement de Benno Bokk Yaakaar et l'implication des alliés dans les grandes décisions politiques, les sujets ne manqueront pas lors du face à face annoncé pour aujourd'hui entre Macky Sall et ses amis de BBY. S'il a lieu bien sûr.



DAOUDA GBAYA

Dans le souci de renouer le fil du dialogue avec ses alliés, le président de la République, à la suite de Macky 2012, compte recevoir aujourd'hui la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY). Longuement souhaité, jamais réalisée, cette rencontre qui, jusque-là se limitait aux "quatre grands" (Macky Sall, Ousmane Tanor Dieng, Moustapha Niassé et Idrissa Seck jusqu'à son départ de la coalition, sera cette fois élargie à tous les partis de la mouvance présidentielle. Et les attentes restent fortes chez certains partis.

Par exemple, Yoonu askan wi, qui dit avoir sonné "très tôt l'alerte par rapport aux dysfonctionnements" de

BBY, espère que BBY fera enfin sa mue. "Nous avons proposé une plateforme politique partagée qui n'a jamais été validée", regrette Madièye Mbodji, son coordonnateur. "Il nous faut une organisation qui permet d'avoir des concertations entre les leaders, les cadres, les jeunes et les femmes" de la mouvance présidentielle afin de "surmonter les difficultés" de l'heure.

Structuration

Une idée qui rejoint celle de la Ligue démocratique (LD) dont l'ancien leader Abdoulaye Bathily a toujours réclamé une Direction politique unifiée (DPU). "Nous avons appelé à voter Macky en 2012, il est de notre intérêt à nous tous qu'il réussisse son

mandat. Donc, il est tout à fait naturel que la coalition soit structurée et fonctionnelle", explique Moussa Sarr, cadre de la LD. Toutefois, prévient-il, "il ne faut pas que cette rencontre (soit) pour la forme" car, après deux ans passés à la tête du pays, "il est temps que les alliés se rencontrent et discutent de l'ensemble des problèmes que traverse le pays". L'un des problèmes majeurs que le président devrait régler, selon Madièye Mbodji, est lié à l'acte 3 de la décentralisation. "La situation actuelle a montré que ce projet n'a pas été bien mûri", constate l'ancien responsable d'And-Jéf.

Réformes institutionnelles

Incontournable eu égard aux circonstances dans lesquelles Macky Sall et ses alliés se sont retrouvés dans l'entre-deux tour de 2012, les réformes institutionnelles dont les conclusions ont été déposées sur la table du président de la République. "Il ne faut pas seulement se limiter à la question de la réduction du mandat présidentiel, mais il faut appliquer toutes les recommandations" contenues dans ce rapport. Pour sa part, Mbaye Dione, cadre de l'AFP, exige de la part de ses alliés plus de "respect" par rapport à "l'autonomie de chaque parti" C'est la seule manière, selon le maire de Ngoudiane, de préserver cette alliance présidentielle. ■

ÉLARGISSEMENT DU BLOC POLITIQUE MAJORITAIRE

Alternative citoyenne demande du concret à Macky Sall

Après les élections locales et l'installation de tous les organes de pouvoir, le mouvement Alternative citoyenne/Andu Nawlé demande au président de la République d'ouvrir son bloc majoritaire aux autres forces politiques pour une meilleure prise en charge des préoccupations des populaires.

ASSANE M'BAYE

Le mouvement Alternative citoyenne/Andu Nawlé enjoint le président de la République de se mettre à présent au travail. Après "avoir fini d'installer tous les organes de pouvoir (présidence de la République, gouvernement, parlement et collectivités locales)", le moment est venu, selon le leader dudit mouvement, Abdou Fall (photo) et ses camarades, "de se mobiliser autour du seul combat qui vaille, celui de la prise en charge effective des défis de développement de notre pays".

Dans une déclaration parvenue hier à *Enquête*, l'ancien ministre de la Santé sous Wade et ses camarades estiment que "c'est le moment de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) en engageant résolument les réformes et les politiques sectorielles des différentes composantes de ce plan". Face à ces défis, Alternative citoyenne dit attendre du chef de l'Etat "leader de la majorité, le lancement effectif des initiatives politiques déjà annoncées de remobilisation, de consolidation et d'élargissement du bloc majoritaire qu'il dirige

autour de leurs ambitions de développement". A cet effet, AC/Andu Nawlé encourage Macky Sall "à faire du consensus une composante essentielle des chantiers présidentiels de son mandat".

Pour Abdou Fall et ses camarades, "il est du devoir et de la responsabilité de la majorité de créer les conditions d'un espace politique et social pacifié et d'impulsion d'une dynamique unitaire sans exclusive, avec notamment le secteur privé, les organisations de travailleurs, la société civile, les mouvements citoyens et les personnalités de bon conseil".

ANALYSE

Benno, les cadences discordantes

Rien de nouveau sous le soleil de la deuxième alternance : après deux ans et demi de présidence, Macky Sall ne change pas la méthode. Il faut maintenir l'alliance "Benno", malgré les fortes houles qui font tanguer le navire. Depuis quelques jours, on le voit écopier ferme pour colmater les brèches et voies d'eau qui malmènent la stabilité de l'alliance stratégique. Et selon toute logique, la rencontre au sommet de ce samedi entre les leaders de la majorité présidentielle devrait valider un nouveau départ. Vers où ?

Naturellement, tous les esprits sont tournés vers l'échéance électorale de 2017 dont l'éloignement (encore 30 mois) n'altère pas les ardeurs au sein d'une classe politique formatée par l'enjeu présidentiel. Pourtant, le référendum, la préparation de son contenu et les modalités de son organisation, sont autrement plus prégnants que les agendas personnels. Cependant, à écouter le président Macky Sall parler devant ses alliés de la première heure, jeudi dernier, l'on sent que ces "quelques modifications de la Constitution" pourraient être le fait de l'Assemblée nationale. Vaste débat qui risque de déborder. En attendant, le chef de la majorité ratisse large et déroule...

Des actes forts sont posés. Il y a cette volonté réaffirmée de tenir la promesse (avec la tonalité du serment) de faire un mandat de cinq ans malgré les réticences exprimées dans son propre camp. C'est là une décision forte, judicieuse, et grosse de dividendes malgré les risques encourus. A l'écouter et jauger les actes qu'il pose, Macky Sall entend consolider l'alliance avant d'attaquer le grand chantier de la réforme des Institutions : mandat présidentiel, séparation des pouvoirs, responsabilité du Gouvernement.

Cela ne fera assurément pas que des heureux, en particulier chez le fameux "peuple des Assises nationales" et des mouvements citoyens "gardiens de l'orthodoxie" constitutionnelle. En atten-

dant les recompositions qui vont distribuer les rôles et configurer les plateaux pour 2017, les animateurs de "Benno", la coalition XXL de la majorité, vont devoir gérer l'unité et soutenir un gouvernement sous pression face aux pressantes demandes de résultats des Sénégalais.

Mais le tableau est trop parfait. Une subite tachycardie prend souvent "Benno", quand viennent les questions qui fâchent. Une idylle de dupes ? Au sein même des partis qui dirigent la coalition, les intérêts sont naturellement divergents entre les chefs et des figures remarquables qui piaffent d'impatience. L'équation n'est pas simple. Les inconnues sont multiples. Une en particulier est le comportement à venir du Parti socialiste. L'homme qui incarne pour beaucoup son avenir, à tort ou à raison, Khalifa Sall, le maire de la capitale, est au cœur d'une crise née de l'application de l'Acte III de la Décentralisation. Le pouvoir cherche-t-il à lui mettre des bâtons dans les roues après sa razzia opérée dans la région et le département de Dakar lors des dernières élections locales ? Dans cette affaire (les décrets d'application de la nouvelle loi), peu ou personne ne souligne que le probable candidat à la présidentielle sous la bannière socialiste est logé à la même enseigne que le maire de Guédiawaye ; ou encore celui de Pikine, tous deux de l'Apr...

Parti à part, la mutation du Ps a donné naissance à une formation originale. Détachée de l'emprise tutélaire d'un chef, un chef fondateur, financier et faiseur de destins, comme c'est le cas ailleurs. La pluralité des courants qui le traversent et le terreau qu'il est devenu pour l'expression d'ambitions, s'accrochent mal avec "le fait du chef".

Or, l'alliance au sommet entre Macky Sall et Ousmane Tanor Dieng est souvent perçue dans certains milieux Ps comme "improductive" dans le long terme. Les partisans du maire de Dakar, Khalifa Sall, en sont convaincus et le font savoir. Ce qui est prioritaire pour la nouvelle vague socialiste n'est pas pour leur secrétaire général. Une question de cadence. ■

LAMINE SÈNE



Délestages récurrents

Sur les questions économiques et sociales, le comité directeur du mouvement Alternative citoyenne note "une recrudescence des délestages et des ruptures prolongées en fourniture d'électricité et en eau qui causent de

réels désagréments aux ménages et affectent de façon significative la production, notamment dans l'artisanat et les services qui constituent des leviers fondamentaux de l'activité économique de notre pays". A cet égard, il attire "l'attention du président de la République et du gouvernement sur l'urgente nécessité de rendre effective la mise en œuvre du mix énergétique sans cesse proclamé mais jamais suivi d'effet pour des raisons difficilement justifiables".

Appréhendant la situation nationale, le comité directeur du mouvement Alternative citoyenne salue "les initiatives de dialogue prises par le président de la République avec tous les acteurs du système universitaire qui ont d'ailleurs débouché sur des accords autorisant l'espoir d'un retour définitif à un espace universitaire pacifié, condition première d'un enseignement supérieur performant". ■

LARGUÉ PAR SA COPINE APRÈS 8 ANS D'IDYLLE

Le Modou-Modou déverse sa bile sur la fille et le père

“Amour”, le mot est revenu à plusieurs reprises, hier, lors du procès opposant Codé Ngom à Mame Ndella Diop et le père de celle-ci, Moise Pierre Diop. Le Modou-Modou a été reconnu coupable de violences, voie de fait et coups et blessures volontaires.



■ NDEYE AWA BEYE

“L'amour rend aveugle”, dit le proverbe. Le sieur Codé Ngom l'aura appris à ses dépens. L'émigré vivait une

grande relation amoureuse avec Mame Ndella Diop, une nymphe de 24 ans, étudiante en 5e année de Finances. Pris au dépourvu par la décision de rupture de la jeune fille et devant son intransigeance, il est entré

dans une colère noire, au point de la rouer de coups.

En effet, le Modou-Modou s'est d'abord rendu chez Mame Ndella Diop pour trouver un arrangement. Mais la fille n'a pas voulu revenir sur sa décision de rompre. C'est ainsi qu'il lui donna un violent coup à la lèvre supérieure. Et comme si cela ne suffisait pas, il s'est mis à lui envoyer des messages truffés de menaces. “Il m'envoyait des messages pour me dire qu'il allait coucher avec moi de gré ou de force”, a expliqué la jeune fille, devant la barre, tout en jetant des regards furtifs à son ex-copain.

A son tour, l'ex-petit-ami a laissé éclater son amertume. “Tout ce que nous avons vécu ensemble, je ne peux même pas le dire devant la barre. Je l'ai entretenue pendant 8 ans et elle a

voulu se débarrasser de moi, parce qu'elle était tombée enceinte de moi”, s'est défendu le prévenu. Et pourtant, il ressort des faits qu'il s'est rendu chez la fille un jour, vers les coups de 02 heures du matin, pour avoir une discussion avec elle. Ce faisant, il a défoncé la fenêtre de la chambre, réveillant en sursaut le maître des lieux.

En cherchant à empêcher l'intrus de pénétrer dans la maison, le père de la fille a eu deux veines sectionnées par les débris de verre. Un accident qui, selon Ndella, aurait pu être évité, si son ex avait digéré la fin de leur relation. Ainsi, le Modou-Modou répondait également du chef de coups et blessures volontaires perpétrés contre le père de la jeune fille. Ce dernier qui a confié au juge que Codé menait la vie difficile à sa fille. “Il n'arrêterait pas de lui courir après. Il avait menacé de s'en prendre à elle et à toute ma famille”, a lancé le père de Ndella qui a eu du mal à contenir sa colère.

“En tant que gentleman, un Italien, vous êtes passé à côté”

Prenant la parole en premier pour défendre les intérêts de Mame Ndella Diop et son père, Me Abdou Abdoul Daff n'a pas été tendre avec le prévenu. Selon lui, le l'ex-copain croyait

qu'il avait tous les droits sur sa cliente, c'est pourquoi il a agi de la sorte. “Considérez que vous avez perdu Mame Ndella. Il faut s'en remettre”, a lancé Me Daff à l'endroit de Codé. S'agissant des coups reçus par Moise Pierre Diop, l'avocat a laissé entendre que tout cela aurait pu ne pas arriver s'il s'était comporté en vrai gentleman. “Si vous vivez en Italie, il faut savoir qu'ici, au Sénégal, les droits des femmes sont reconnus”, a-t-il ajouté. Il a conclu, en demandant la somme de 15 millions pour réparer le préjudice causé.

“C'est malhonnête de demander de telles sommes”

La défense a, elle, plaidé la relaxe du prévenu. Selon ses conseils, Codé Ngom a juste voulu sauver leur couple, après plusieurs années passées ensemble. Aux conseils de la partie civile qui demandent des dommages et intérêts, Me Baba Diop a lancé : “C'est malhonnête de demander de telles sommes”. A noter que le prévenu avait déjà versé 400 000 francs au père de Ndella, pour couvrir ses frais médicaux.

Au final, l'émigré a été condamné à six mois de prison dont un mois ferme. Il allouera 500 000 francs à son ancienne copine et 1 million de francs CFA au père. ■

GADAYE, MALIBU, MALIKA, YEUMBEUL, ETC.

Ces plages interdites et meurtrières mais adorées par les jeunes

Elles sont nombreuses, en banlieue dakaroise, ces plages qui sont interdites de baignade. Et pourtant, des jeunes qui sont oisifs le temps des vacances bravent l'interdit préfectoral et affrontent la houle qui est souvent dangereuse. Résultats des courses, plusieurs noyades. Rien que la première quinzaine du mois en cours, plus de 8 victimes ont été enregistrées sur les berges de Gadaye, Malibu, Malika, entre autres. EnQuête a fait le tour de certaines pages et elles sont toujours fréquentées.

■ CHEIKH THIAM

Le bilan est inquiétant, pour ne pas dire catastrophique. 8 enfants, tous âgés de moins de 15 ans, sont morts noyés en moins de 15 jours sur les plages de la banlieue dakaroise. Il s'agit de Malika, Gadaye, Malibu, Yeumbeul, entre autres plages. Dans ces drames, certains parents ont pu faire leur deuil, avec la découverte des corps de leurs victimes. Par contre, d'autres n'auront jamais cette chance, puisque les flots les ont emportés. Cependant, malgré ces tragédies récurrentes, les plages, devenues des cimetières pour jeunes, ne désertent pas, en cette période de forte canicule.

EnQuête a fait le tour de plusieurs plages interdites de baignade, pour avoir une idée des raisons qui poussent les jeunes à braver les interdictions. C'est le cas cet après-midi de forte canicule. La plage Malibu de Guédiawaye est une fois de plus prise

d'assaut. A côté des hordes de jeunes et moins jeunes venus se prélasser et profiter de la fraîcheur de l'eau, évoluent les joggers. “Je sais que cette plage est interdite, mais c'est la plage la plus proche de chez moi. Il nous reste quelques jours à savourer, avant la rentrée des classes, puisque nous allons arrêter d'y venir”, déclare Modou Ngom qui vient à peine de boucler ses 14 hivers.

“Mes parents ne sont pas au courant”

Puisqu'il n'a pas les moyens de se rendre sur une plage autorisée, le potache préfère tromper la vigilance de ses parents et se payer quelques heures à Malibu. “C'est évident que mes parents ne sont pas au courant que je me baigne ici. Je parviens à venir ici sans soucis, car je maîtrise leur emploi du temps et je sais à quelle heure ils vont demander de mes nouvelles ou après moi. Avant cette heure, je serai à la maison”, sou-

ligne l'adolescent avec malice.

Un autre jeune de son âge s'invite au débat. “Grand, nous sommes en vacances, il faut qu'on s'amuse. Nos parents ne nous emmènent pas à la plage. S'ils le faisaient, on allait jamais fréquenter les plages dites interdites. Je suis conscient que c'est un risque, mais que faire ? Vu que nous aimons trop la mer et nous sommes en vacances”, lance le collégien Omar Ka. Un autre vacancier, qui suit la discussion depuis un moment, s'en mêle. “Je viens ici, tous les soirs. Mais pas pour me baigner, juste pour passer du bon temps, car mon père m'interdit de me baigner ici. Et pour rien au monde, je ne vais braver l'interdiction de mes parents. Mes amis ne savent pas ce qu'ils avancent. Et, c'est vraiment risquer de se baigner trop jeune dans une mer, en plus qui est interdite”, souligne le futur candidat au BFEM.

“Il n'y a pas de mer qui ne soit dangereuse”

Autre plage, autre décor. Nous



sommes à la plage de Gadaye. Ici, la berge est pleine de monde. Les uns jouent au football, les plus téméraires jouent au “volleyball” dans l'eau. Sont-ils au courant que cette plage est interdite ? “Bien sûr que oui, nous le savons”, répondent-ils en chœur. “Il n'y a rien de mal à fréquenter cette plage et à se baigner ici. Sauf que la houle est un peu dangereuse à une certaine heure de la journée”. “Il n'y a pas de mer qui ne soit dangereuse”.

Il faut savoir que cette plage a vu mourir de nombreux enfants, depuis plusieurs années. Cette réalité ne semble émouvoir personne. “Ceux qui sont morts ici avaient rendez-vous avec l'ange de la mort. Personne ne peut échapper à son destin. Je ne crois pas que, s'ils ont péri sur cette plage, c'est parce qu'elle est interdite. Il faut que les gens arrêtent de diaboliser nos plages, car nous n'avons qu'elles”, martèle un adulte trouvé en train de se baigner. Selon l'individu qui n'a pas voulu dévoiler son identité, il y a des plages qui ont enregistré des morts, alors qu'elles sont autorisées.

“Mettre sur pied un dispositif sécuritaire assez impressionnant”

Sur la plage de Malika, Nogaye Fall partage de bons moments avec ses enfants. Elle a un avis tranché sur la question. “Les enfants ont l'habitude d'aller à la plage en période de canicule. Et ils continueront à les fréquenter, quoi qu'il advienne. Moi, je pense que la seule chose à faire, c'est de mettre sur place un dispositif sécuritaire assez impressionnant. Il faut que les autorités recrutent beaucoup de maîtres nageurs et de jeunes pour surveiller les plages”, confie la dame. Pour elle, si ce dispositif n'est pas mis en place, les jeunes continueront toujours à fréquenter les plages interdites.

Du côté des parents, c'est un sentiment d'impuissance qui prédomine. Ils se disent incapables de retenir leurs enfants. Inquiets de cette situation, la plupart souhaitent que les plages soient sous la surveillance de services de l'ordre ou de maîtres nageurs. ■

VIOLENCES POLICIÈRES À L'UCAD

L'Etat panse les étudiants avec 160 millions de FCFA

En conférence de presse, hier, à la direction du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD), le nouveau patron de l'institution Cheikhou Oumar Anne a annoncé la décision des autorités de dédommager toutes les victimes des dernières émeutes ayant abouti à la mort de l'étudiant Bassirou Faye. Un montant global estimé à 160 500 000 F CFA a été dégagé à cet effet.

SEYDINA BILAL DIALLO

160 500 000 F CFA, c'est le montant global issu du rapport établi pour le dédommagement des étudiants blessés ou ayant subi des dégâts matériels lors des derniers événements ayant abouti à la mort de l'étudiant Bassirou Faye. D'après le directeur du COUD, ce document a été transmis à l'autorité. Il y est mentionné en détail les différents préjudices ainsi que les indemnités y afférentes. Ainsi, selon le nouveau patron du service des œuvres universitaires de Dakar, Cheikhou Oumar Anne, il a été proposé pour les dégâts matériels subis par les étudiants un dédommagement global de 71 500 000 F CFA. En ce qui concerne les 126 blessés recensés, une catégorisation des préjudices a été effectuée, note-t-il. Cela étant, il est établi des traumatismes dits majeurs et des traumatismes dits mineurs. Le tout évalué à 89 millions de F CFA.

Le Directeur du COUD renseigne qu'après les événements, une com-



mission a été mise en place pour évaluer les dégâts subis par le COUD et par les étudiants. Aussi, pour M. Anne, "Les étudiants ont compilé toutes les plaintes et réclamations de leurs camarades victimes des affrontements du 14 août dernier dans un document et sont venus nous voir. On a discuté pour lisser le travail et le rendre pertinent avant de le porter devant l'au-

torité", a expliqué Cheikhou Oumar Anne. Des explications du directeur du COUD, il ressort que les préjudices étaient sériés avec des propositions d'indemnisation. Cela a varié de 200 000 à 2 millions de F CFA, a-t-il poursuivi. Pour plus de détails à propos de cette indemnisation, le directeur des services universitaires soutient que l'étudiant qui a un contrat d'hébergement supporte

souvent 3 à 5 de ses camarades. Ce qui est appelé, dit-il, dans le jargon étudiantin, "clando". Ainsi, martèle-t-il, " nous avons considéré que 200 000 F CFA était pertinent dans la mesure où, au moins, un étudiant sur 3 était détenteur d'une tablette ou d'un ordinateur qui couté 150 000 FCFA ".

Les dégâts matériels du COUD estimés à plus de 167 millions de F CFA

Par ailleurs, il y a aussi le dégât matériel subi par le COUD, c'est-à-dire les bâtiments, les portes défoncées etc., il a été évalué à 167 054 532 F CFA. Concernant le dégât matériel subi par le personnel du COUD dont le traitement est en cours, Cheikhou Oumar Anne estime qu'une proposition a été faite à l'Etat, et que le processus suit son cours normal. "Il ya d'autres procédures en interne qui peuvent être engagées et que nous étalerons le cas échéant", fait-il savoir.

Charte pour la pacification de l'espace universitaire

En définitive, le directeur du COUD a fait état d'une charte pour la pacification de l'espace universitaire. "Nous sommes en train de travailler pour la signature d'une charte pour la paix dans le campus universitaire afin de mettre en place des canaux de discussion", a-t-il affirmé avant de conclure que même si la requête de la communauté universitaire pour sortir les forces de l'ordre a été satisfaite, "il nous appartient à nous de créer les conditions pour que les forces de l'ordre ne reviennent pas". ■

POSITION DOMINANTE ET CONCURRENCE DÉLOYALE

Des pétroliers TOTALement KO

Mis KO par la taille de la société Total et ses nouvelles conventions, les pétroliers indépendants passent à l'attaque. Ils ont pris des avocats et ont initié une campagne de sensibilisation de l'opinion, sur les agissements du trio français (Orange, Eiffage, Total).

BABACAR WILLANE

Après avoir dénoncé en vain ce qu'ils considèrent comme une violation des règles d'une concurrence libre par Total, les pétroliers indépendants ont décidé de passer à l'offensive juridique et communicationnelle. Ils ont mis en place, en août dernier, une nouvelle structure dénommée Association sénégalaise des pétroliers (ASP). En plus de porter le combat auprès des autorités religieuses, de la société civile et même des porteurs de voix (présence de Yékini, Eumeu Sène et Modou Lô) L'ASP a commis des avocats en la personne de Me Khassimou Touré (photo) et Abdourahmane So dit Lénine. Même les politiques sont impliqués. Le combat de l'ASP porte essentiellement sur trois points qui se rapportent tous à Total, la société leader du sous-secteur de la distribution des hydrocarbures.

Le premier point concerne la position dominante de Total. Les indépendants trouvent que la taille de l'entreprise française fait qu'elle est dans une position de quasi monopole. Selon le président de l'ASP, Ameth Guissé, avec ses 150 points de vente plus le réseau de Touba Oil (une vingtaine) qu'elle s'est greffé tout récemment, Total est devenu un mammoth qui fausse les règles de la concurrence. A titre illustratif, ses autres concurrents se trouvent dans la situation suivante : Oil Libya a 41 stations, Vivo Shell en a 73, Elton 39, Star Oil 26 points et les autres se partagent les 145 restants.

Le deuxième aspect est relatif à la convention Total-Orange. Un accord qui, d'après les conférenciers, est en train d'asphyxier littéralement les sociétés sénégalaises. En fait, en partenariat avec l'entreprise de télécommunications, Total offre une remise de 10% sur le litre de carburant. Or,

il se trouve que la marge est inférieure à cette somme. Ce qui fait dire aux nationaux qu'il y a là une subvention d'une société française à sa sœur qui évolue dans les hydrocarbures. Quant au résultat de cette "subvention", il ne s'est pas fait attendre. D'après les chiffres de l'ASP, Total a connu une croissance de 16,23% (15 millions de litres), là où le marché ne croit que de 9,77%.

Khassimou Touré : "S'ils n'obtempèrent pas, je passerais à l'attaque"

La troisième préoccupation des indépendants est liée à l'attribution des points de vente sur l'autoroute à péage. Eiffage/Sénac le concessionnaire a fait un appel d'offres restreint aux sociétés de dimension internationale. Deux questions se posent à ce niveau, selon les organisateurs. Quelle est la clientèle qui fait que le critère international soit décisif ?



Ameth Guissé ironise d'ailleurs en se demandant s'il existe des avions qui se posent sur ce tronçon à péage. La seconde question consiste à se demander si Eiffage est concessionnaire de la route bitumée ou des terres, pour qu'elle se permette de déterminer les règles du jeu en violation des textes du pays et de la sous-région.

Afin de mettre un terme à cette "entente frauduleuse" entre les sociétés, selon Me Touré, les avocats ont envoyé une mise en demeure à Total et Orange. "S'ils n'obtempèrent pas au bout de huit jours, je passerais à l'attaque", promet l'avocat, qui précise qu'il s'agit là d'une question de souveraineté. Ce qui ne veut pas dire que le combat est porté contre les étrangers mais plutôt pour des principes. ■

APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN MOUTONS DE TABASKI

Aminata Mbengue Ndiaye affiche son optimisme

Les besoins en moutons pour la fête de la Tabaski qui se pointe à l'horizon vont être satisfaits. Le ministre de l'Elevage, Aminata Mbengue Ndiaye, en a donné l'assurance, hier, après avoir sillonné le pays.

Avec l'approche de la fête de la Tabaski, le plus grand souci des Sénégalais reste de trouver un mouton à un prix abordable. Le ministre de l'Elevage a tenu hier à les rassurer, en marge d'un conseil interministériel sur les préparatifs de la Tabaski. Selon Aminata Mbengue Ndiaye, les "constats" faits sur le terrain donnent "des raisons d'espérer qu'il y aura un approvisionnement correct en moutons". Le ministre de l'Elevage a effectué des tournées dans les régions de Dakar, Kaolack, Fatick, Tambacounda et Matam. A l'issue de ce périple, elle dit avoir constaté qu'il y a déjà, au niveau local, "un disponible qui existe". Le ministre a également dit compter sur les moutons qui doivent venir de la Mauritanie et du Mali. Avec cet apport, "nous espérons que les besoins vont être satisfaits. Nous attendons. D'ici 10 jours, nous pourrions être beaucoup plus précis, parce que nous allons nous déplacer sur le terrain pour constater à nouveau", a-t-elle renseigné.

1000 tonnes d'aliments de bétail

A l'issue de la rencontre présidée par le Premier ministre Mahammed Dionne, le ministre de l'Elevage a rappelé ainsi l'ensemble du dispositif déjà mis en place par le gouvernement sénégalais pour une bonne opération de Tabaski : la sécurité dans les différents points de vente, la santé, l'alimentation du bétail... En ce qui concerne l'aspect sanitaire, des "préventionnistes" sont positionnés au niveau de tous les points de vente", a annoncé l'ancienne mairesse de la ville de Louga. La sécurité sera aussi assurée, grâce à l'appui du ministère de l'Intérieur et de l'Agence de sécurité de proximité. Pour l'eau, le ministère de l'Hydraulique ravitaille les points de vente et le ministère du Commerce s'occupe de l'alimentation. 1000 tonnes d'aliments de bétail déjà subventionnés ont été réparties entre les différents points de vente et les zones d'attente, a révélé Aminata Mbengue Ndiaye.

A Dakar, et dans toutes les zones d'attente du pays, le ministère de l'Elevage a mis en place un quota d'aliments de bétail subventionnés. Tout cela, dit-on, pour faire en sorte qu'il impacte sur le prix du mouton qui pourra être à la portée de toutes les bourses. Il s'y ajoute l'exonération des taxes jusqu'à la fin de la Tabaski. En outre, les véhicules en provenance de Tambacounda, une fois à Kaolack, sont autorisés de contourner Fatick pour éviter la route qui est dans un état défectueux. Ainsi, ils pourront passer par Gossas, puis Diourbel pour rallier Dakar. Dans ces véhicules, la présence de bergers est aussi autorisée pour mieux prendre soin des moutons pendant le convoi. ■

ALIOU NGAMBY NDIAYE

EBOLA - AWA MARIE COLL SECK ET LES SUJETS CONTACTS

“Aucun cas n'est détecté parmi les 74 suspects”

Le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Awa Marie Coll Seck, a tenu hier une conférence de presse sur l'état du virus Ebola au Sénégal. Et c'est pour affirmer que les “sujets contacts” mis en quarantaine, n'ont signalé aucun signe porteur du virus.

■ AIDA DIENE

Le ministre de la Santé et de l'Action sociale est toujours dans les dispositions de communiquer sur le suivi du virus Ebola importé au Sénégal. Awa Marie Coll Seck, qui en est à son septième communiqué sur la maladie, a annoncé hier que le suivi des “sujets contacts” du cas confirmé à virus Ebola a pris fin le jeudi 18 septembre 2014 à minuit. Dans la foulée, elle soutient qu’“aucun de ces sujets contacts, qui avaient bénéficié d'un suivi médical biquotidien, avec une prise en charge systématique de la température, n'a développé la maladie pendant la période d'observation”. Et de poursuivre: “le risque de dissémination de la fièvre à virus Ebola à partir du cas importé est en conséquence nul pour notre pays”. Le ministre de la Santé a aussi révélé que le nombre total de “sujets contacts” a été finalement porté à 74 à partir de la 14^{ème} journée. Et à l'en croire, les personnes suivies étaient composées de 40 agents de santé (54%) dont 5 médecins et de 34 membres de la famille du patient et des colocataires. Tous ont été mis en quarantaine dans leur concession et ont bénéficié d'un appui psycho-social approprié durant toute la durée de leur isolement.

Par conséquent, a noté le ministre, le dispositif d'alerte de la surveillance épidémiologique reste maintenu à son niveau le plus élevé, particulièrement au niveau des portes d'entrée du pays, avec le concours des services de Police, des Forces armées et des Douanes. Même cas de figure avec les loumas auxquels, elle promet protection et encadrement. Toutefois, Awa Marie Coll Seck de regretter que l'hôpital Fann soit en train de vivre les contrecoups de cette maladie. Selon elle, tout est incinéré et les mesures sont prises pour maintenir les recettes,

malgré une forte baisse de la fréquentation. “L'Etat du Sénégal va assister cet hôpital, renforcer la sécurité dans les frontières”. Elle a aussi rappelé “que l'état de santé du ressortissant sénégalais expert de l'OMS, actuellement à Hambourg, évolue très favorablement”.

Par ailleurs, le ministre de la Santé et de l'Action sociale a confirmé “que toutes les dispositions sont en train d'être prises pour l'aménagement du corridor humanitaire qui sera fonctionnel la semaine prochaine”. ■

“Le patient guinéen est rentré chez lui”

Quelques heures après la conférence du ministre, vers 13h, la télévision nationale (RTS), a montré les images du jeune guinéen M.A. Diallo qui rentre chez lui, bien guéri. Sur sa demande, le patient guinéen a quitté le Sénégal, hier vers 13h, à bord d'un avion de l'armée, en compagnie de son médecin traitant, le docteur Daika. Avant de quitter, il s'est entretenu avec la RTS1 en laissant quelques mots. “Je suis vraiment content d'être guéri de cette maladie, ce n'est pas parce que j'ai la fièvre Ebola, que je dois obligatoirement mourir. Surtout que les docteurs ont pris soin de moi”, se réjouit-il. A son retour, ce jeune projet de s'entretenir avec des personnalités qui s'occupent de la santé, non pas en Guinée uniquement, mais au niveau mondial. “Je veux contribuer à la bonne santé mondiale, non pas en Afrique de l'Ouest, mais surtout dans le monde entier”, dit-il. Mais en attendant, M.A. Diallo compte régler certains problèmes familiaux. ■



jusqu'au 26 septembre

additionnez les bons plans



Alcatel Dual SIM Pixi²

+ 1 Pass Internet 1Go

29900F

La rentrée, c'est le moment de tout recommencer, mais en mieux. Chez Orange, nous savons qu'à la rentrée, vous aimez additionner les bons plans.

C'est pour cela qu'avec le Alcatel Dual SIM Pixi 2 plus un Pass Internet 1Go à 29 900 FCFA, tout devient facile.

la rentrée change avec Orange



Accéder aux Services d'Orange avec l'application Orange et moi

sonatel

la vie change avec orange

McCANN dans la limite des stocks disponibles

KOLDA

Sensibilisation aux frontières du Sénégal pour prévenir Ebola

Face à la menace que constitue la maladie à virus Ebola, King Habib et Coddé Omar, deux artistes de Kolda, ont sorti un single. Avec les autorités sanitaires de la région, ils vont sillonner la zone pour sensibiliser les populations frontalières avec la Guinée-Conakry, la Guinée-Bissau et la Gambie.

Conscient que la santé est l'affaire de tous, King Habib et Coddé Omar, deux artistes de Kolda, ont sorti le single “Ebola”. Les jeunes artistes y appellent tout un chacun à promouvoir les mesures d'hygiène et de prévention édictées pour lutter contre la maladie à virus Ebola. “Même si la région de Kolda n'a enregistré pour le moment aucun cas de maladie à virus Ebola, il nous appartient, en tant qu'artistes, de retrouver nos manches pour sensibiliser les populations sur les dangers de ce fléau qui est en train de faire des ravages dans la sous-région”, explique King Habib dit El Hadji Habib Kane, artiste, auteur, compositeur et producteur de son.

Ainsi, avec la sortie du single, les deux artistes occupent la scène koldoise et font chavirer les foules, dans un rythme entraînant. En synergie avec les autorités sanitaires de la région, ils organisent une caravane de sensibilisation contre la maladie à virus Ebola, prévue du 22 au 29 septembre courant pour permettre aux populations de la région de Kolda de mieux lutter contre cette maladie. “Nous allons sillonner toutes les localités frontalières, avec les pays voisins, notamment Médina El Hadji, Salikégné, Coumbacara, Saré Yoba, Fafacourou, Médina Yoro Foula, Pakour, Dialadiang, Linguéring, Kaléfourou, Médina Chérif, Dabo, etc.”, renseigne King Habib.

Aujourd'hui, pour faire décoller leurs carrières respectives et mieux se faire connaître du public, King Habib et Coddé Omar, deux amis et cousins, envisagent de sortir très prochainement leur premier album. Ils disent y travailler depuis quelque temps. ■

EMMANUEL BOUBA YANGA (KOLDA)

PSYCHOSE D'EBOLA CHEZ LES HABITANTS DE MÉLAKH

L'aller-retour express d'un Guinéen dans son pays crée la panique

Un ressortissant guinéen, du nom de Saloum Gnabaly à l'état-civil est parti rendre visite en Guinée à sa maman malade le 1er de ce mois. Il a pu traverser sans coup férir dans les deux sens ladite frontière et rallier à nouveau le village de Mélakh situé à 55 km du chef-lieu du département de Linguère le 18 septembre 2014. Suffisant pour créer la psychose Ebola chez les populations.

■ MAMADOU NDIAYE
(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE À MÉLAKH, LINGUÈRE)

La fermeture de la frontière sud notamment avec la Guinée-Conakry, pour cause de maladie hémorragique à virus Ebola, tant vantée par le ministre de l'Intérieur, n'est visiblement pas opposable à tout le monde. Et pour cause. Un ressortissant guinéen, du nom de Saloum Gnabaly à l'état-civil, est parti rendre visite à sa maman malade le 1er de ce mois. Il a pu traverser sans coup férir dans les deux sens ladite frontière et rallier le village de Mélakh, situé à 55 km du chef-lieu du département de Linguère, le 18 septembre 2014. Ce qui atteste de la porosité de nos frontières.

À en croire le chef de village, Baba Sokhna Thiane, "lorsque le ressortissant guinéen avait pris la décision de se rendre dans son pays, les populations l'avaient invité à surseoir à son voyage, mais le bonhomme avait refusé de se plier aux injonctions de ces dernières invoquant que sa mère était grièvement malade".

Psychose chez les populations, l'information a failli interrompre la prière de ce vendredi

Après la prière du vendredi, les fidèles ont tardé à regagner leurs domiciles. Personne ne voulait serrer la main à son prochain. Une séance de récitation du Coran a été organisée dare-dare sur les lieux.

Face à la presse, B. S. Thiane, par ailleurs président du Collectif des chefs de village du département, a sonné l'alerte : "Je réitère mon appel aux autorités. La maladie qui s'appelle Ebola risque de nous toucher. En effet, Saloum Gnabaly qui se faisait appeler Dabo (...) et qui s'active depuis 4 ans à l'abattage des arbres a informé son 'ndiatigué' (logeur) de son intention de se rendre en Guinée pour aller au chevet de sa maman alitée. Dès que nous fûmes informés, nous l'avons dissuadé, en vain. Mais à notre grande surprise, il a pu trouver les voies et moyens de contourner la surveillance des frontières."

Comment a-t-il pu réussir pareil exploit ? Dans quelle région de Guinée a-t-il séjourné pendant 17 jours ? Mystère et boule de gomme. Gnabaly alias Dabo, en isolement forcé et faisant face à la vindicte populaire, ne veut pas se prononcer. Cloîtré, il ne veut même pas mettre un pied dehors.



Baba Sokhna Thiane
(Chef du village)

Les Mélakh Mélakh exigent son départ

Une grande peur s'est installée dans le village. Bon nombre de fidèles pensaient ne pas effectuer la prière du vendredi. "Avant son départ, le chef de village l'avait informé de la propagation de la maladie dans son pays, il n'a rien voulu entendre. Et ce qui est grave, dès son retour dans le village, il a voulu se faire appeler Dabo alors qu'il se nomme en réalité Saloum Gnabaly", se désole Dama Seck, habitant de Mélakh.

Le Guinéen, que nous avons aperçu, reclus dans sa chambre où il vit avec sa femme et son enfant, a foulé le sol du village dans la journée du 18 septembre 2014. Aujourd'hui, "il n'a même pas déjeuné avec nous à cause du tollé que son voyage a suscité dans ce paisible village de Mélakh", rapporte son logeur. De son côté,

le chef de village de renseigner : "Le cas a été transmis au sous-préfet de Sagatta djolof qui a saisi qui de droit".

La tension est très vive à Mélakh, si l'on sait que les populations, parcourues de frissons et craignant le pire pour leurs familles, exigent le départ du Guinéen de leur village. D'ailleurs, elles lui ont lancé un ultimatum et n'écartent pas



l'idée de "le museler et le bouter hors du village, si les autorités tardent à réagir".

Joint au téléphone, le préfet de Linguère Guedj Diouf regrette avec beaucoup d'amertume l'attitude des populations. Arguant la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO, il appelle les Mélakh Mélakh au calme et à la sérénité.

Reste maintenant à savoir de quoi souffrait la mère de Saloum Gnabaly ? Le Guinéen n'a-t-il pas attrapé le virus ? Autant de questions qui taraudent les esprits à Mélakh. ■

Quel que soit l'angle sous lequel vous le regardez, le Korando a toujours fière allure et dégage une impression de robustesse, d'élégance et de sécurité. La combinaison de ses courbes généreuses et de ses lignes incisives ne laisse planer aucun doute sur son confort et son caractère à la fois puissant et raffiné.

Sa transmission E-Tronic à 6 vitesses et sa nouvelle motorisation améliorent incroyablement l'expérience de conduite.

Disponible avec une garantie de 5 ans ou 100 000 km**



Showroom : Av. Lamine Gueye x Rue Marchand
Tél : 33 849 65 49 • N° SAV : 33 859 08 80
espaceauto@ccbm.sn - www.espaceauto.sn



PIERRE BUYOYA – CANDIDAT AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'OIF

“Mon passé de putschiste ne peut être un obstacle”

L'ancien Président burundais et candidat au secrétariat général de l'OIF, Pierre Buyoya est à Dakar. Il a fait face à la presse, hier, pour parler de ses chances de remplacer le président Abdou Diouf à la tête de l'organisation francophone.



■ BIGUÉ BOB

Ceux qui pensent que l'ancien Président burundais Pierre Buyoya n'a presque pas de chance de remplacer Abdou Diouf à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie doivent revoir leur argumentaire. Ces derniers fondent leur jugement sur le passé putschiste du concurrent de la Canadienne Michaëlle Jean ou encore du Mauricien Jean Claude de L'Estrac. En conférence de presse, hier, à Dakar, Pierre Buyoya a démonté l'argumentation de ses détracteurs. Il pense que son coup d'Etat qui l'a fait accéder au pouvoir en 1987 ne peut être un handicap, car, jusque-là, il ne l'a pas empêché

d'avoir des responsabilités au niveau de l'Union européenne ou encore de l'Union africaine. “Si vous regardez l'histoire des pays, en Occident comme ailleurs, il y a eu des situations exceptionnelles qui font que les gens viennent au pouvoir de manière exceptionnelle. Dans ce sens donc, je ne suis pas une exception”, a-t-il déclaré. Encore qu'il considère que “la manière de venir au pouvoir est une chose et celle de gouverner une autre”. Pour dire que les gens doivent plus se focaliser sur ce qu'il a pu réaliser au Burundi sous son magistère que comment il est devenu Président. “Ce qui est important, c'est ce qu'on fait du pouvoir et comment on le quitte. Ce qui est important, c'est ce qu'on lègue à la postérité”, a-t-il fait savoir. Et lui Pierre Buyoya a su laisser son empreinte grâce aux accords de paix d'Arusha. Et ceci n'est qu'une partie de son bilan qu'il qualifie de “positif”. Comme il le dit également : “j'ai toujours quitté le pouvoir de manière pacifique et légale”. Cela lui suffit pour revendiquer une considération eu égard à ce qu'il a accompli.

Sur l'éventuel soutien du Sénégal à sa candidature, le potentiel remplaçant d'Abdou Diouf s'est voulu méfiant. Il a été reçu mercredi par le

président de la République. Cependant, il n'a pas voulu dire ce qu'ils se sont dit et si éventuellement il peut compter sur le Sénégal. “J'ai demandé le soutien du Président. Le Sénégal est l'hôte du sommet et je ne veux pas embarrasser le Président. Je lui laisse le soin de s'exprimer sur la question”, a-t-il décidé.

La rencontre avec les journalistes à Dakar était également pour M. Buyoya une tribune pour présenter son projet et ses ambitions pour la Francophonie. Lesquels se déclinent en divers points dont l'économie et la politique. “L'OIF s'est imposée comme une organisation politique. Elle dispose de précieux atouts et d'une solide expérience : d'une part la médiation et la gestion de sortie de crise et de conflits et d'autre part l'accompagnement de processus de démocratisation par des missions d'observation électorale”, lit-on dans le dossier de presse. Et ceci est une “priorité” pour le candidat Burundais. “Je m'y engage. J'entends que ce rôle de puissance pacifique soit au centre de l'activité du secrétaire général, qu'il soit, comme le lui reconnaît la charte, le porte-parole politique et le représentant officiel de la Francophonie au niveau international”, a-t-il souhaité. ■

PASSAGE DE L'ANALOGIQUE AU NUMÉRIQUE

Le CONTAN met les choses à plat

Le CONTAN a rencontré, hier vendredi, les différents opérateurs télévisuels pour tenir avec eux une réunion d'information et de partage sur le basculement au numérique et l'installation de la TNT, entre autres.

■ SOPHIANE BENGELOUN

Le CONTAN, Comité de pilotage de la transition de l'analogique vers le numérique, par le biais de son président, Amadou Top, et d'un nombre restreint de ses membres, s'est adressé, hier, aux acteurs du monde de l'audiovisuel lors d'une journée d'échanges. Au cours de cette

rencontre, plusieurs déclarations ont été faites, de même qu'une présentation du processus de transition de l'analogique au numérique, prévu (on le rappelle) pour le 17 juin 2015.

Le micro a ensuite été ouvert aux différents opérateurs télévisuels du Sénégal afin qu'ils fassent part au CONTAN de leurs interrogations et de leurs remarques, le but étant de s'as-

surer que toutes les parties ont le plus de visibilité possible sur les mécanismes et processus en cours.

Le comité en question, après avoir rappelé que son rôle est uniquement consultatif, a quand même jugé nécessaire de rassurer les uns et les autres sur son ouverture et sa prise en compte des intérêts de toutes les parties dans une démarche qu'il veut



éminemment participative :

“Il s'agit aujourd'hui d'échanger avec les différentes parties pour s'assurer que tout le monde est au fait des détails de ce processus qui va, le 17 juin prochain, faire passer l'ensemble des chaînes au numérique. Le processus de basculement mis en œuvre a été expliqué et nous avons pu échan-

ger avec les différents opérateurs...”, a déclaré Cheikh Amadou Bamba Diagne, du CONTAN.

Rappelons que, depuis le 13 août dernier, c'est officiellement le groupe Excaf-Télécoms qui va mener la transition de l'analogique au numérique dans son volet Télévision numérique terrestre (TNT). ■

LA CHRONIQUE DU KANKOURANG

Le Kankourang à Mbour, en septembre, n'a pas son pareil sur toute l'étendue du territoire sénégalais. Plus populaire et festif, on n'en trouve nulle part. Une belle appropriation d'un patrimoine qui affirme l'identité du peuple socé, qui renforce ainsi sa cohésion. L'ambiance carnavalesque est aussi un excellent stimulant à l'attractivité de la capitale de la Petite Côte, en cette période estivale.

Cependant, le mythique personnage s'inscrit allégrement dans le registre des paradoxes. Aussi populaire qu'il soit, le Kankourang demeure une énigme. Il est sujet à d'innombrables interrogations qui restent, à dessein, sans réponses. Son ésotérisme de bon aloi préserve ainsi les secrets intimes d'une communauté qui compte ainsi évoluer dans ses sillons

séculaires. Il incarne un mystère qui échappe à la masse des spectateurs et autres profanes qui le considèrent comme un banal phénomène de société.

Le terrible masque, qui fait fuir, draine une nuée de spectateurs enjoués. Le redoutable ennemi des forces maléfiques provoque la joie et assure l'animation partout où il passe. La sécurité qu'il prétend établir dans la localité contraste avec ce sentiment de crainte qui résulte de violences et comportements peu amènes de “kintang” peu orthodoxes. Des quidams starisés pour un court mois, sans doute enivrés par les miasmes d'une folklorisation à outrance. Aux nuisances de la folle foule s'ajoute la débauche qui s'empare des jeunes livrés à eux-mêmes.

Figurant sur la liste du patrimoine de l'humanité, comme un masque accroché dans un sinistre musée, cette valeur universelle exceptionnelle mérite un

peu plus d'égards de la part des autorités publiques locales. En effet, ce patrimoine vivant doit sa survie à la seule volonté de ses dépositaires. En dépit de son label mondial, il reste à la charge de sa communauté d'origine et de la collectivité mandingue. Enlisé dans un espace urbain, il en subit les contraintes. Qui plus est, l'enseignement traditionnel s'évapore devant la jeunesse criarde des circoncis incapables de subir les épreuves, les rigueurs et la philosophie de l'initiation. On assiste hélas à la dégénérescence d'un pilier institutionnel qui façonne la personnalité de l'être et lui attribue une conscience sociale. Le volet spirituel s'effiloche alors que la chaîne de transmission des savoirs est en rupture avec cette génération peu encline à reprendre le flambeau de l'authenticité.

De mythe, l'avenir du Kankourang présage d'une destinée aux contours de masque de foire.

Pourtant bien emmitouflé dans son costume de fibres, le Kankourang évoque les lointaines origines perdues dans le Gabou, le royaume manding d'occident. Il rappelle les pérégrinations dans l'espace sénégalais d'un peuple fier et conquérant. Les sons du “jambadong” qui rythment les processions et enflamment les “souwrouba” nocturnes, libère l'énergie fantastique de guerriers sevrés de combats épiques. Les tambours réveillent les élans asymétriques de danseurs frénétiques qui piétinent un substrat culturel qui s'enracine dans les profondeurs de la tradition. L'esprit des ancêtres hante le “kouyan” qui incarne l'espace et les rituels initiatiques. Les paroles des maîtres-initiés révèlent une glorieuse histoire qui, depuis les âges anciens, repose sur les savoirs, la discipline et le respect des

anciens. Les jeunes et fougueux “kintang” se soumettent à la sagesse des vieux “Kéba” perpétuant ainsi l'héritage de Tirimakhan et du légendaire Soundjata. Source intarissable de créativité l'événement est un réceptacle de la diversité des expressions culturelles du monde manding. Le personnage haut en couleurs pourrait également inspirer les applications et jeux multimedia dont raffolent nos jeunes. Inféodé dans une culture qui a valu à la sous-région ouest-africaine ses lettres de noblesse, le Kankourang résiste vaille que vaille aux assauts de la modernité. Celle-ci, vue positivement sous l'angle de la continuité de la tradition, devrait inventer un système de médiation et d'interprétation du Kankourang. Au delà de ses fonctions sociales et des expressions artistiques qui découlent de l'événement, le Kankourang est une véritable attraction touristique. ■

MADOU ENAK

MOTS FLÉCHÉS • N° 962 FORCE 3)

VIN BLANC SEC	CORPS DE BLASON	À CÔTÉ D'ELLE	IMPERMÉABLE	METTRE EN BOUCLES	MÈCHE DE CHEVEUX
ELLE VOUS FAIT UN HOMME	LOLO	AVION LÉGER	COMPAGNE	POINT DE DÉPART	
UNIQUE			EXPÉRIENCE		
PAS LOIN			GRANDES PERSONNES		
		PARTIE DU BRAS		TANT	
TRANCHES DE VIE		STATION THERMALE		INSTRUMENT DE MUSIQUE	
HISTOIRE ILLUSTRÉE		MISEFE			QUI S'Y FROTTE & Y RICOLE
	PAS ENNUYÉ		CRIS D'APPEL		
ÉCORCHER	RACONTE		COMMANDE		
ANÉRIENCIEN					DONC IMPERMÉABLES
		ÊTRE AU PASSE		À TRAVERS	
		MODE D'EXPRESSION		ENTÈRE	
CÉRÉALE APPELÉE AUSSI BLE NOIR	À TOI		RENDEZ-VOUS DES PLONGEURS		
	ACCUMULÉES		PLATS EN GELÉE		
				SOLDAT D'ORAMA	
LONGUES PENCHES			MÉTAL BLANC	CHANSON	
ÉPREUVE SCOLAIRE			BOQUEUR AMÉRICAIN		
		KIF-KIF			
		ARGENT TROP CHER			MESURE DE BOUHEFON
POINT D'ACCÈS			ROCHE		
APRÈS LA LICENCE			GRECQUE		
	COUPER			SYNONYME DE OO	
	GAPS			DE VEAU DIMIN	
TROUBLÉS			RÉGION DU PIED		
ÊTRE OUVERT			EU LA POSSIBILITÉ		
		PHASE DE STABILITÉ			
GACHET			SUPPORT À LÉTAI		

horoscope

Bélier

☼ **Relationnel** : vous vous épanouirez pleinement au contact de vos enfants ou de votre partenaire. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce sera un samedi parfait pour vous consacrer à vos projets ou à vos loisirs. ♣ **Bien-être** : enjouée et d'excellente humeur.

Taureau

☼ **Relationnel** : belle journée pour profiter de vos proches. Pour certains, vous serez très attachés à vos racines. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez envie de rester tranquille et vous opterez pour une journée détente. ♣ **Bien-être** : vous aurez envie de faire une pause.

Gémeaux

☼ **Relationnel** : encore une excellente journée pour profiter de vos amis ou pour sortir. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : beau samedi pour vous changer les idées et vous divertir. ♣ **Bien-être** : vous serez en pleine forme.

Cancer

☼ **Relationnel** : vous passerez du temps avec vos proches, vos enfants ou votre partenaire. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce sera une excellente journée pour revoir votre budget ou faire vos comptes. Pour certains, vous ferez preuve d'une grande organisation. ♣ **Bien-être** : vous serez solide et résistant.

Lion

☼ **Relationnel** : votre enthousiasme, votre joie de vivre fera plaisir à voir. Pour certains, les sorties seront privilégiées. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez inventif et imaginatif ainsi l'ennui ne sera pas au rendez-vous. ♣ **Bien-être** : vous serez vif et plein de vie.

Vierge

☼ **Relationnel** : ce samedi s'annonce tranquille et zen. Ainsi, vous profiterez de vos proches ou de vos enfants. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous prendrez le temps de vivre et vous évoluerez à votre rythme. ♣ **Bien-être** : vous ferez un peu plus attention

à vous.

Balance

☼ **Relationnel** : vous vous épanouirez pleinement au contact des autres. Ainsi, votre vie sociale ou amicale sera source de bien-être. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez amené à parler ou à réfléchir de votre avenir. ♣ **Bien-être** : vous vieillerez à ne pas gaspiller vos énergies.

Scorpion

☼ **Relationnel** : vous donnerez énormément et vous aurez tendance à vous oublier, ce qui vous épuisera. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ressentirez le besoin de faire un break ou de marquer un temps d'arrêt. ♣ **Bien-être** : vous serez encore en mode pause.

Sagittaire

☼ **Relationnel** : vous aurez envie de sortir, de bouger et donc d'aller vers les autres. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ne tiendrez pas en place et vous fuirez l'ennui. ♣ **Bien-être** : vous serez en pleine forme.

Capricorne

☼ **Relationnel** : vous aspirerez à plus de passion dans vos échanges. Pour certains, vous serez peut-être plus fusionnels dans votre vie amoureuse. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : journée intéressante qui vous verra prendre du recul sur une situation. ♣ **Bien-être** : vous aurez tendance à vous énerver plus facilement.

Verseau

☼ **Relationnel** : vous serez satisfait de vos échanges avec les autres et vous serez heureux de partager du bon temps. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce samedi ne vous donnera pas le temps de tourner en rond. ♣ **Bien-être** : vous aurez besoin des autres.

Poissons

☼ **Relationnel** : vous attendrez beaucoup des autres et vous serez très attaché à votre stabilité. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée qui vous trouvera efficace et organisé. ♣ **Bien-être** : vous vous sentirez bien dans vos baskets.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 961

E	S	F	I	V
I	N	S	A	T
F	O	U	R	N
U	L	T	R	A
A	S	C	H	E
A	M	S	A	U
M	O	I	R	E
M	E	N	T	A
G	E	N	E	V
S	E	L	T	R
C	I	M	E	S
T	U	E	S	E
E	R	E	M	E
I	L	T	A	X
G	E	N	E	R
S	U	S	A	U

SUDOKU N° 639

2	9	4	5	6	7	3	8	1
7	5	1	8	3	9	6	2	4
3	6	8	2	4	1	5	7	9
8	1	3	4	9	6	2	5	7
6	4	5	1	7	2	8	9	3
9	7	2	3	5	8	4	1	6
5	8	9	6	1	3	7	4	2
4	3	7	9	2	5	1	6	8
1	2	6	7	8	4	9	3	5

SUDOKU N° 640

4	8		5			6	9
		3	7				2
6				9			1
3		9	5	8			
	7		1		6		
						3	8
		2			4		
		4		1			7
8							

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 06:01
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:19
	• Guéwé : 20:19

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 269

Partie liquide du sang



BOURREAU	GENET	MANAGER
CHARGE	GOBELET	NOIRAUD
CORSE	GRAVURE	COURSE
CRITERE	GUERI	PROUESSE
DETACHE	JALONNE	SAUVE
DIVINITE	LEURRER	SAVONNER
FERMIER	LORGNER	TIMIDITE
FRACTURE	LORRAINE	VIENNOIS

L	O	R	G	N	E	R	E	N	N	O	V	A	S	D
T	P	S	A	U	V	E	D	I	V	I	N	I	T	E
I	D	I	E	N	N	O	L	A	J	G	E	N	E	T
M	U	O	L	L	A	O	E	R	U	V	A	R	G	A
I	A	N	U	E	R	F	R	A	C	T	U	R	E	C
D	R	N	C	R	U	A	E	R	R	U	O	B	H	
I	I	E	A	O	S	R	R	E	I	M	R	E	F	E
T	O	I	U	G	R	E	R	T	E	L	E	B	O	G
E	N	V	S	G	E	S	S	E	U	O	R	P	M	A
E	G	R	A	H	C	R	E	E	R	E	T	I	R	C

MOTS MELÉS • N° 268

Força évadé chez Balzac

VAUTRIN

57E ANNIVERSAIRE DU MANIFESTE DU PAI

Hommage au doyen Balla Ndiaye

A l'aube du Dimanche 22 Juin 2014 s'est éteint à Arafat Rufisque, le Doyen Balla NDIAYE, militant ouvrier émérite. Moment sublime où après les prières du Fadjr et du Sobh, s'élevaient de toutes les mosquées les " zikr " consacrant non seulement la fin de la nuit et le commencement du jour nouveau mais surtout le terme d'une vie de lutte et l'entame du voyage dans l'au-delà de l'âme d'un homme de foi. Balla NDIAYE s'en est allé discrètement, sereinement. Modeste, humble comme seuls le sont les véritables ascètes, il avait émis ses dernières volontés : que les camarades ne soient informés qu'après son inhumation ! Il voulait des funérailles sobres, intimes, austères.

Le 57e anniversaire de la naissance du PAI offre l'occasion aux militants de gauche de rendre hommage à tous les valeureux camarades, pionniers infatigables de la lutte pour l'indépendance. Des 23 signataires du Manifeste du PAI en Septembre 1958, il ne reste que 3 survivants ; nombreux sont également les militants contemporains qui ont disparu. Balla NDIAYE fait partie de cette génération.

Né à Lambaye en 1925 au cœur du Baol, il vint très jeune à Dakar afin d'aider ses parents paysans. Il y exerça tous les petits métiers. Détestant déjà toutes les formes d'exploitation et d'injustice, il fit ses premières armes dans les associations de quartier où il apprit les rudiments de la langue française.

Ouvrier autodidacte il adhéra au PAI en 1958 ; très vite il franchit les

échelons : premier secrétaire de la section de Rufisque puis premier secrétaire de la région du Cap vert.

En Juillet 1960 ce fut les élections municipales avec leur cortège de violences particulièrement à Saint Louis. Le parti est dissout, Mahjmout exilé, de nombreux camarades arrêtés. Le PAI entra dans la clandestinité. Une sombre période s'ouvrait pour les militants.

Balla était présent au premier congrès du PAI à BAMAKO en 1962. Il fut élu membre du Comité central en reconnaissance du travail exécuté par les camarades de Rufisque, dont la section était considérée comme l'une des plus dynamiques de l'Organisation.

L'échec retentissant de la tentative de création d'un maquis au Sénégal Oriental et en Casamance pour les uns, de l'implantation en milieu rural pour les autres, entraîna une répression outrancière sur toute l'étendue du territoire. Beaucoup de militants furent arrêtés et affreusement torturés. Devant ses bourreaux, Balla fit montre d'un mâle courage en s'imposant un silence stoïque. Les années 64 et 65 furent des années de braise et de plomb. Il fut libéré en 1966 alors que la crise atteignait son paroxysme. Que faire ?

Sur l'initiative d'un groupe de camarades se tint une conférence nationale rectificative en 1967. Le 1er Secrétaire Mahjmout, le SEPO et Comité central furent suspendus. Des instances provisoires furent mises en place. Leurs travaux devaient aboutir à la convocation d'un congrès extraordinaire de clarification et d'unité. Hélas

la crise perdura ; certains militants leur reprochaient leur ostracisme.

Ma première rencontre avec Balla se situait en Septembre 1968. J'étais un étudiant soixante-huitard, nageant encore dans l'euphorie de Mai 68, piaffant d'impatience d'en découdre avec le régime néo colonial de Senghor qu'on venait de faire trembler avec l'appui de la classe ouvrière. On était persuadé que le grand soir était imminent. Ce qui me frappa fut son physique de " métal " , son visage de spartiate taillé au burin comme ces statues de granite représentant des ouvriers révolutionnaires " à l'assaut du ciel "

Mes ardeurs furent tempérées voire désamorçées par son accueil réservé, placide et son scepticisme sur les intellectuels soi-disant révolutionnaires. Simplement il me conseilla de lire " le gauchisme ou la maladie infantile du communisme "

Devenu professeur je quittais le MEEPAI pour intégrer les structures du PAI- du moins ce qu'il en restait après les opérations de démantèlement des années de braise. Au demeurant des groupes fleurissaient, issus des flancs du parti (PCS, RND, GR, Xarebi, LD)

En 1976 les conditions non élucidées du retour de Mahjmout, la précipitation avec laquelle " son " PAI a été légalisé, les suspicions délirantes des camarades, les haines tenaces nées dans la clandestinité ont rendu plus complexe la réalisation de l'unité des marxistes tant chantée par tous. Et pourtant deux militants prolétaires Amadou Moctar MBAYE, un contemporain de Lamine SENGHOR

qui séjourna dans les années quarante en URSS et en RDA, et Balla NDIAYE s'y employèrent en vain.

Le Doyen Balla milita au PAI légal de 1976 à 1984 années où à la suite de divergences profondes avec Mahjmout il se retirera à Rufisque sans jamais renoncer à la lutte.

Il a aimé le PAI si passionnément qu'il l'identifia à sa propre famille. Quatre de ses enfants ont pour parents quatre de ses plus proches camarades : Babacar NIANG, Yérim MBODJ, Bassirou SARR, Jacqueline... . Quelle générosité admirable !

Cet homme était multidimensionnel. A n'en pas douter, pour lui le marxisme est un guide pour l'action qui ne peut altérer sa foi musulmane. Cette symbiose, il l'assumait. Président l'Association des Parents d'élèves du CEM Abdoulaye SADJI, Trésorier de l'Association pour la rénovation de la grande mosquée d'Arafat : il nous répétait inlassablement " soyez les meilleurs partout "

A à sa veuve Maguette Ndoye, fidèle camarade des années de braise et mère courage, à tous ses enfants auxquels il a inculqué les vertus du Jom, du Fitt et de la Kersa, à tous les camarades nous présentons nos sincères condoléances.

Camarade, repose en paix dans le cimetière marin de Thiawllène ! Que le murmure des vagues mourantes sur la plage t'accompagne au Paradis ! ■

EL HADJ ALIOUNE CISSE
Ancien Militant du PAI
Membre fondateur de la LD
Professeur à la retraite
Rufisque

LOI DITE ANTITERRORISTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Des doutes sérieux

A lors que tous les regards étaient tournés vers le vote de confiance en ce début de semaine, le projet de loi relatif au renforcement des dispositifs de lutte contre le terrorisme a été soumis et approuvé en procédure accélérée à l'Assemblée Nationale, avant d'être envoyé au Sénat. Or, ce projet de loi n'a rien d'anodin : il concerne directement plusieurs de nos libertés fondamentales autant que la sécurité nationale. Indisponible au moment de ce débat, je n'ai pu y participer mais je sais que quelques parlementaires avaient alerté sur les risques liberticides de certaines dispositions proposées.

Ce projet risque d'abord de fragiliser la liberté de circulation : les autorités administratives pourront en effet retirer la liberté de circulation à un ressortissant si celui-ci est soupçonné de vouloir se rendre à l'étranger afin de participer aux activités terroristes,

de formation aux techniques de lutte armée, et qui pourrait de fait devenir une menace au niveau national et international.

Or, d'une part les critères pouvant justifier une interdiction de circulation sont peu précis, et seuls deux de ces critères cumulés suffisent pour une accusation ; d'autre part il s'agit bien d'une attaque à la présomption d'innocence : le ressortissant pourra subir une sanction par anticipation d'un acte dont les autorités administratives n'auront aucune preuve qu'elle aura été commise. On pénalise donc une intention supposée, alors que l'arsenal préventif et sécuritaire prévoit déjà normalement des dispositifs de surveillance individuelle renforcée.

Ensuite le projet induit une hausse significative de la surveillance de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les citoyens Français, tous les utilisateurs devenant des suspects

potentiels, avec les risques de dérives parmi les plus absurdes. Comment par exemple le citoyen qui souhaitera simplement comprendre les enjeux du terrorisme pourra se sentir en confiance pour aller chercher l'information voire s'exprimer à ce sujet s'il est conscient qu'il encourt une condamnation éventuelle. Que dire si, par malheur, il ou elle est passionné(e) par les sports de combat... ?

"Erreurs d'arrestation, abus judiciaires, climat de peur"

Bien sûr, il est nécessaire de lutter contre la radicalisation et l'enrôlement de jeunes français dans les brigades terroristes. Devons-nous pour autant risquer de sacrifier nos libertés, parmi celles les plus nécessaires au bon fonctionnement de nos institutions et de la démocratie ? Non, je ne le crois pas. Je reste pour ma part admiratif de la réponse qu'avait faite

le Premier ministre suédois M. Stoltenberg au lendemain du carnage commis par le militant d'extrême droite Anders Behring Breivik (77 personnes tuées). Ce dernier avait marqué les esprits en promettant " plus de démocratie et plus d'ouverture " en réponse à ceux qui en voulaient moins. La démocratie suédoise avait tenu bon, et elle a eu raison. Doit-on rappeler ce que le Patriot Act qui, mis en place par réflexe néoconservateur, a grandement coûté aux Etats-Unis ces dernières années : erreurs d'arrestation, abus judiciaires, climat de peur. Cette dérive, même embryonnaire, ne peut être admise chez nous.

Je trouve enfin indigne d'une démocratie moderne le choix d'une procédure accélérée, qui empêche un véritable débat d'avoir lieu, en particulier avec la société civile riche de nombreuses associations engagées, de la Ligue des Droits de l'Homme à la Quadrature du Net. De nombreuses organisations de défense des libertés publiques majeures et organes de presse s'étaient en effet manifestés, mais n'ont pas été entendus.

La sagesse commande de repren-

LETTRE OUVERTE À BARACK OBAMA,
PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE

Monsieur le Président,

P ermettez-moi, de vous prendre d'un peu de votre si prestigieux temps pour vous entretenir d'un sujet, dont, je crois le règlement dépend en grande partie de vous.

Je voudrais vous parler du cas des Cinq Héros cubains, dont les deux René Gonzales et Fernando Gonzales sont enfin libres après avoir purgé la totalité de leur peine d'emprisonnement.

Quant aux trois autres, Gerardo Hernandez, Antonio Guerrero et Ramon Labanino, depuis plus de seize ans, ils continuent à connaître les affres de la prison.

Pourtant l'action des 5 n'a jamais été motivée par le sombre dessein de nuire à votre pays. Leur seul tort, s'il en existe, c'est d'avoir communiqué au service de sécurité US, que des membres de la mafia cubaine qu'ils avaient infiltrés, complotaient contre la sécurité de Cuba, leur patrie.

Il est aussi difficile de comprendre, pourquoi dans votre pays, un homme aux actes terroristes avérés comme Posada Carilès est couvert et bénéficie d'une impunité totale. Cette politique de deux poids et deux mesures est difficilement acceptable.

Le cas de Gerardo Hernandez impliqué dans la destruction de deux petits avions de l'organisation " Brothers to the rescue ", dont le quatre juin dernier, votre ministre de la justice Eric Holder et vous-même, Monsieur le Président, avez reçu de la part du Centre des droits de l'homme et de la loi constitutionnelle de votre pays un rapport complet sur l'affaire des Cinq qui le blanchit totalement, nous préoccupe particulièrement.

Monsieur le Président, nous vous serions très reconnaissants d'accepter de suivre le sage conseil des membres de ce Centre qui vous demandent de libérer les trois cubains toujours en prison. Ceci s'inscrit aussi dans les multiples demandes de libération formulées par des Prix Nobles, des parlementaires et de nombreuses personnalités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération. ■

Dakar le 10 Septembre 2014
DAOUDA FAYE
Comité Sénégalais pour la
Libération des
5 Héros Cubains

dre ce projet de loi, et de cibler plus spécifiquement les recruteurs. Il ne s'agit pas d'être naïf vis-à-vis des victimes, devenus potentiellement violents, de ces derniers. Mais de placer la Loi à la hauteur de la Raison, principe fondamental de notre République. ■

POURIA AMIRSHAHI,
Député de la 9e circonscription
des Français établis hors de France

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Le Nord face au défi congolais

Ils étaient 58 au coup d'envoi de la Ligue des champions de la CAF 2014. Sept mois et demi plus tard, ils ne sont plus que quatre en course, dont deux clubs de la RD Congo, le TP Mazembe et l'AS Vita Club. En demi-finales, ils seront respectivement opposés aux Algériens de ES Sétif et aux Tunisiens du CS Sfaxien, qui perpétuent les bonnes habitudes de l'Afrique du Nord dans la compétition. Sur les neuf dernières éditions, le trophée n'a échappé qu'à deux reprises aux clubs de la région. C'était en 2009 et 2010, quand Mazembe avait décroché ses troisième et quatrième sacres. Le vainqueur de la finale aller-retour, qui sera disputée à la fin du mois d'octobre, représentera le continent à la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA, en décembre au Maroc.

L'affiche

ES Sétif - TP Mazembe

Le match entre l'ES Sétif et le TP Mazembe sera disputé à huis clos (samedi 19h GMT). En plus de com-

poser sans le soutien de leur public, les locaux ne partent pas avec la faveur des pronostics face aux Corbeaux, qui comptent une victoire et trois nuls lors des quatre dernières confrontations entre les deux clubs. S'il estime que ses protégés sont capables d'inverser la tendance, l'entraîneur de Sétif, Kheireddine Madoui, s'attend cependant à un gros défi. "C'est un match difficile. Il va falloir essayer d'éviter les erreurs défensives face à cette équipe qui a beaucoup de vécu en Ligue des champions et sait exactement où elle va", estime-t-il. Mazembe a effectué sa préparation pour le match au Ghana. À entendre son attaquant tanzanien Mbwana Samatta, l'équipe sera parfaitement au point à son arrivée en Algérie : "Nous abordons cette demi-finale avec beaucoup de confiance".

L'autre rencontre

AS Vita Club - CS Sfaxien

Sur le papier, la balance penche clairement en faveur des locaux, qui ont remporté les trois dernières demi-

finales continentales disputées chez eux, à Kinshasa. Quant aux Tunisiens, ils n'ont remporté aucune des deux demi-finales de Ligue des champions disputées hors de leurs bases. Ils avaient concédé un nul en 2006 et une défaite en 1996. Les deux entraîneurs devront composer sans quelques atouts majeurs. Le Vita Club doit remplacer l'attaquant Eteiyama Agiti Tady, suspendu pour une longue période. S'il reconnaît que cette absence constituera un handicap, l'entraîneur, Florent Ibenge, juge son équipe capable de s'adapter. Son homologue Philippe Troussier devra quant à lui se passer de Mahmoud Ben Salah et Yassine Khenissi, tous deux blessés (dimanche 14h30 GMT).

Le joueur à suivre

Les dernières campagnes glorieuses du TP Mazembe en Ligue des champions doivent beaucoup à ses joueurs étrangers. Le milieu de terrain Rainford Kalaba fait partie des éléments en forme du club congolais. Surnommé Maestro, l'in-



ternational zambien est décidé à mener les Corbeaux au sacre continental. "Je n'ai qu'une seule chose en tête : aller à Sétif et gagner. Les demi-finales, c'est une autre dimension car il y a une place en finale", annonce le joueur de 28 ans.

La stat

3 - Comme le nombre de matches à domicile de l'AS Vita Club dans le cadre des demi-finales de la Ligue des champions de la CAF. C'est également le nombre de victoires de l'équipe congolaise dans le dernier carré de la compétition. Sa participation à la demi-finale de la Coupe de la

CAF avait également été marquée par un succès sur ses terres. La dernière fois qu'il n'a pas réussi à s'imposer face à son public sur la scène continentale remonte à 1976. Le Tonnerre de Yaoundé l'avait tenu en échec 1:1 en Coupe des Vainqueurs de Coupe.

Entendu...

"Nous sommes le Petit Poucet. Nous allons disputer le match aller à domicile, ce qui n'est pas vraiment un avantage. Mais nous allons jouer notre carte à fond, d'autant plus que les clubs nord-africains ont du mal à négocier les déplacements en Afrique Noire" - Florent Ibenge, entraîneur de l'AS Vita Club. ■

(FIFA.COM)

FIFA

Platini ne rendra pas sa montre de luxe



Michel Platini a réagi vendredi à l'affaire des montres de luxe qui secoue actuellement la FIFA. "Dans cette affaire, je suis surpris, affirme le président de l'UEFA. Premièrement, je suis surpris du montant de la valeur de la montre. Et ensuite, je suis surpris du communiqué de la FIFA : si le comité d'éthique n'était pas content, il devait nous le dire il y a quatre mois au Brésil quand on a reçu ces montres. Mais, là, c'est uniquement après un article dans la presse anglaise qu'on nous dit par communiqué : "C'est tout de suite qu'il faut rendre les montres". Je n'aime pas la formulation de la FIFA et je suis surpris de son fonctionnement".

"Je suis surpris du fonctionnement à la FIFA"

La chambre d'investigation du comité d'éthique de la FIFA a donné jusqu'au 24 octobre à plusieurs officiels, dont Michel Platini, pour restituer les montres de luxe offertes par la Fédération brésilienne en juin dernier. "Je n'ai pas été élevé comme ça, dans mon éducation, moi les cadeaux je ne les rends pas, affirme Michel Platini. Je vais demander la valeur exacte de la montre, et je vais donner la valeur de cette montre à une association, je vous dirai à qui je donnerai cet argent. Mais je le répète, je suis surpris du fonctionnement à la FIFA".

DISCIPLINE

Brandao, une sanction record

Susceptible d'appel, la suspension de six mois ferme infligée jeudi soir à Brandao, pour son coup de tête sur Thiago Motta, se place en deuxième position du Top 6 des plus lourdes sanctions infligées en L1/L2, après Jeunechamp. Pour avoir frappé au visage un journaliste de L'Équipe à l'issue de la 13e journée de Ligue I entre Valenciennes et Montpellier (1-1, le 17 novembre 2012), le défenseur de Montpellier Cyril Jeunechamp (37 ans à l'époque) écope d'une suspension d'un an ferme le 20 décembre 2012. L'altercation avait débuté par une discussion animée avec Geoffrey Jourden, se poursuivant ensuite en dehors de la salle de presse. En appel, Jeunechamp voit sa suspension réduite le 26 février 2013, avec six mois ferme et six mois de sursis.

EURO 2020

Les demies et la finale à Wembley

Le président de l'UEFA, Michel Platini, a annoncé ce vendredi en début d'après-midi que la finale et les deux demi-finales de l'Euro 2020 se tiendront à Londres, dans l'enceinte de Wembley. Pour les 60 ans de l'épreuve, l'édition 2020 se déroulera dans 13 villes de 13 pays différents, une organisation inédite qui signifie qu'aucun des 13 pays organisateurs ne sera automatiquement qualifié pour l'épreuve. Deux villes seulement, Londres et Munich, avaient postulé pour accueillir la finale et les deux demi-finales.

Un accord Allemagne-Angleterre sous-jacent

Au début du mois, la presse allemande et son homologue anglaise avaient fait état d'un accord entre les deux pays qui prévoyait le retrait de la candidature de Munich (Allianz-Arena), en échange d'un soutien anglais pour la candidature de l'Allemagne à l'Euro 2024 et inverse-

ment pour l'édition 2028. Munich, Bakou, Saint-Petersbourg et Rome ont chacune obtenu l'organisation d'un quart de finale, ainsi que de trois rencontres de phase de groupes. Les huitièmes de finale ainsi que les autres matches de phase de groupes seront eux organisés à Copenhague, Bucarest, Amsterdam, Dublin, Bilbao, Budapest, Bruxelles et Glasgow.

ARSENAL

Bénéfices en baisse

Arsenal a annoncé vendredi avoir dégagé un profit de 5,9 millions d'euros lors de l'exercice 2014, en baisse de deux millions par rapport à 2013, alors que son chiffre d'affaires a augmenté. Le chiffre d'affaires de l'année fiscale a atteint 383,5 millions d'euros contre 356,2 millions d'euros en 2013. Cette augmentation a été stimulée par une hausse des revenus issus des droits télévisés, de nouveaux accords commerciaux et le succès en Coupe d'Angleterre. La masse salariale a, elle, augmenté de 15,2 millions d'euros pour atteindre 211,4 millions d'euros, soit 55,7% du budget du club, en raison des récentes prolongations de contrat de joueurs-clés comme Theo Walcott, Aaron Ramsey et Jack Wilshere.

REAL

Mourinho ne parle plus à Ronaldo

Interrogé par la télévision portugaise TV1 sur ses rapports avec Cristiano Ronaldo (29 ans, 2 matchs et 2 buts en Liga cette saison) depuis son départ du Real Madrid, José Mourinho avoue que sa relation avec son ancien attaquant est inexistante. "Nous n'avons pas de relation. Il joue pour le Real Madrid et je suis à Chelsea. Vous ne nous trouverez pas en train de trainer ensemble. Je me rappelle du bon et du moins bon. Je me souviens qu'il est une machine à buts, il m'a aidé à devenir champion, à gagner la coupe et la Supercoupe", a confié le manager des Blues.

ARGENTINE

Maradona : "Si je ne m'étais pas drogué..."

Diego Armando Maradona s'est livré avec son franc-parler habituel dans les colonnes du média argentin TyC Sports. L'ancien numéro 10 de l'Argentine a notamment évoqué son passé. Pour lui, il aurait encore pu viser plus haut sans son hygiène de vie déplorable. "Si je ne m'étais pas drogué, j'aurais été un joueur phénoménal", a lâché Maradona. L'un des meilleurs joueurs de l'histoire a poursuivi ses déclarations sur son niveau au moment de traverser l'Atlantique en 1982 : "Avant d'arriver en Europe, je savais qu'avec ma technique je les aurais tous mangés" avant de finalement aborder sa forme physique d'aujourd'hui : "Mes enfants savent que leur vieux, malgré tout, peut jouer 90 minutes même s'il a 53 ans. Mais en réalité, c'est comme si j'avais 78 ans parce que je n'ai pas eu une vie normale". Décidément extraordinaire, El Pibe de Oro.

FRANCE - 6E JOURNÉE

Vendredi

Bordeaux - Evian 2-1

Samedi

15h Marseille - Rennes

18h Lorient - Reims

Nantes - Nice

Toulouse - Caen

Metz - Bastia

Dimanche

12h Lille - Montpellier

15h Lens - Saint-Etienne

Monaco - Guingamp

19h Paris-SG - Lyon

ANGLETERRE - 5E JOURNÉE

Samedi

11h45 QPR - Stoke City

14h Aston Villa - Arsenal

Swansea - Southampton

Newcastle - Hull City

Burnley - Sunderland

16h30 West Ham - Liverpool

Dimanche

12h30 Tottenham - West Brom

Leicester - Man United

15h Man City - Chelsea

Everton - Crystal Palace

ESPAGNE - 4E JOURNÉE

Vendredi

Elche - Eibar 0-2

Samedi

14h La Crogne - Real Madrid

16h Athletic Bilbao - Granada

18h Atletico Madrid - Celta Vigo

20h Espanyol - Malaga

Dimanche

10h Real Sociedad - Almeria

Villarreal - Valleciano

17h Cordoue - Séville FC

19h Levante - FC Barcelone

Lundi

18h45 Getafe - Valence

ITALIE - 3E JOURNÉE

Samedi

16h Cesena - Empoli

18h45 AC Milan - Juventus

Dimanche

10h30 Chievo Vérone - Parme

13h As Roma - Cagliari

Sassuolo - Sampdoria

Genoa - Lazio Rome

16h Atalanta - Fiorentina

Udinese - Naples

18h45 Palerme - Inter Milan

Torino - Hellas Vérone

ALLEMAGNE - 4E JOURNÉE

Vendredi

Fribourg - Hertha Berlin 2-2

Samedi

13h30 Paderborn - Hanovre

Hambourg - Bayern Munich

Stuttgart - Hoffenheim

Schalke - Francfort

Augsbourg - Werder Brême

16h30 Mayence - Dortmund

Dimanche

13h30 Wolfsburg - Leverkusen

15h30 FC Cologne - M'Gladbach

FOOT - NEWCASTLE

Papiss Cissé, retour prévu fin octobre

De nouveau à l'entraînement après sa blessure au genou de la saison passée, Papiss Demba Cissé n'est pas prêt pour la compétition. On annonce son retour en octobre.



■ ADAMA COLY

Newcastle (Premier League) et l'équipe nationale du Sénégal devront encore patienter avant de revoir Papiss Demba Cissé fouler à nouveau les terrains de compétitions. C'est ce qu'a annoncé The Chronicle, d'après StarAfrica.com. "Cissé devrait reporter son retour en équipe première (de Newcastle) ce mois (septembre), malgré le fait qu'il s'entraîne pleinement avec ses coéquipiers. Cissé pourrait être inclus dans l'équipe en fin du mois d'octobre après que sa blessure soit bien rétablie",

Victime d'une blessure à la rotule en avril dernier, l'ancien attaquant de Fribourg (Bundesliga allemande) a repris l'entraînement collectif depuis quelques semaines. L'ancien joueur de l'As Douanes devrait donc manquer les deux prochaines sorties des Lions en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football. Après ses deux premières victoires contre l'Égypte (2-0) et le Botswana (0-2), le Sénégal reçoit la Tunisie le 10 octobre avant la manche retour prévue 5 jours plus tard.

Pisté par Crystal Palace

Malgré sa méforme constatée la saison dernière et son absence des terrains, Papiss Cissé intéresserait Crystal Palace. Selon Clubcall.com, le patron des Aigles, Neil Warnock, a fait signer beaucoup de joueurs avant la date limite du mercato passé, notamment l'attaquant Kevin Doyle, mais apprécie le buteur des Lions de 29 ans. Warnock aurait donc tenté de parvenir à un accord, mais pour une raison ou une autre, il n'a pas réussi à y arriver. ■

FOOT - LES LIONS SOUS LES PROJECTEURS EUROPÉENS

Cheikh Mbengue à Marseille, Kouli Diop attend le Barça

Mbengue pour freiner Marseille

Marseille - Rennes : c'est l'un des chocs de cette 6e journée de Ligue 1 française. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que Cheikh

Mbengue effectue un déplacement très difficile. Malgré son regain de forme, avec deux victoires consécutives suivies d'un bon nul contre Paris SG, Rennes (7e, 8 points) défie Marseille (2e, 10 points) qui reste sur trois succès d'affilée. Le latéral gauche des Lions pourra-t-il arrêter l'Olympique de Marseille dans sa dynamique victorieuse ? Réponse ce samedi à 15 heures TU.

Kouli Diop en danger

Chaque joueur rêve de jouer contre le FC Barcelone (1er, 9 points), car c'est une occasion d'être sous les pro-



jecteurs et de montrer à la face du monde de quoi on est capable. Eh bien, c'est au tour de Pape Kouli Diop de profiter de ces moments, ce dimanche, à 19 heures. Mais le

milieu de terrain des Lions et de Levante risque gros, parce que, s'il joue, il aura en face une équipe qui a enchaîné 4 victoires toutes compétitions confondues. Levante est lanterne rouge en Espagne avec 1 seul point.

Diafra et Kouyaté contre Liverpool

Eux aussi ont un sacré client en Premier League. Après leur belle prestation face à Hull City de Momo Diamé, lundi passé, Diafra Sakho et Cheikhou Kouyaté accueillent Liverpool (8e, 6 pts). Attention aux deux Sénégalais de West Ham (13e, 4 pts). Parce que même si les Reds ont été battus samedi dernier à domicile par Aston Villa (0-1) et peu convainquants en Ligue des champions, ils restent sur une bonne performance à l'extérieur à Tottenham (0-3). ■

A. COLY

PRÉVENTION CONTRE L'ÉPIDÉMIE À VIRUS ÉBOLA

Le Cnoss s'inscrit dans le combat

Le Comité national olympique et sportif sénégalais (Cnoss) a octroyé aux différentes fédérations sportives du gel hydro-alcoolique dans le cadre de la lutte contre l'épidémie à virus Ébola. La cérémonie de remise a eu lieu, hier, à son siège.

■ LOUIS GEORGES DIATTA

Pour contrer la fièvre hémorragique à virus Ébola, la nation a besoin de toutes ses forces vives. C'est ce qu'a compris le Comité national olympique et sportif sénégalais (Cnoss) en emboitant le pas à l'État du Sénégal dans sa politique de prévention contre cette épidémie qui sévit dans la sous-région. Ainsi, ledit comité a fourni, hier, aux différentes fédérations sportives un important lot de gel hydro-

alcoolique. "Le monde sportif ne pouvait rester en rade par rapport à l'appel lancé par le gouvernement à l'endroit des compatriotes", a déclaré le vice-président du Cnoss, Ibrahima Wade. Ce dernier a précisé que ce n'est pas un "combat que le gouvernement doit porter tout seul". Si le Comité olympique a pu effectuer ce geste, c'est grâce à la Fondation Marie-Louise Mimran de Genève et à l'opérateur économique basé en Côte d'Ivoire, Usain Saiel. Un geste qui a été bien apprécié par le représentant du

ministre de la Santé et de l'Action sociale, le docteur Pape Amadou Diack. "Vous nous avez annoncé un lot important de matériel hydro-alcoolique qui est une solution extrêmement efficace. Ainsi que des affiches qui nous permettront de mieux sensibiliser nos concitoyens", a-t-il dit.

Le Cnoss s'active déjà à Tamba et Bakel

Le Cnoss n'en est pas à son premier pas dans la lutte contre la fièvre hémor-

ragique Ebola. L'organisme s'est déjà déployé à Tambacounda et Bakel dans le cadre des phases nationales de Navétane. "Compte tenu de la proximité de ces deux villes avec la Guinée, il nous fallait tout de suite agir", a souligné le secrétaire général du Cnoss, Seydina Diagne. "Depuis le week-end dernier, nous avons envoyé une équipe en collaboration avec Amadou Kane (président de l'Oncav) pour que la prévention soit effective sur place", a-t-il poursuivi. C'est ainsi que, selon les explications de M. Diagne, des dispositions ont été prises pour que chaque spectateur se nettoie les mains avec du gel désinfectant à l'entrée et à la sortie des stades.

Le Cnoss compte aller plus loin dans ce combat. A en croire Ibrahima Wade, l'instance envisage d'octroyer des kits hydro-alcoolique au ministère de la Santé et de l'Action sociale, à la Police nationale, à la Gendarmerie et même à la presse. ■

HANDBALL - FINALES

ASFA-JA (H) et Saltigué-Mbour (F)

La saison 2013-2014 de handball sera bouclée, dimanche, par les finales Stade de Mbour-Saltigué (filles) et ASFA-Jeanne d'Arc (hommes) prévues au stadium Iba Mar Diop, annonce la Fédération sénégalaise de handball (FSHB). Battue lors de la finale du championnat, l'équipe des Saltigués de Rufisque aura l'occasion de prendre leur revanche sur l'équipe de Mbour qui a l'occasion de faire un doublé historique, après sa victoire en championnat (17h). En messieurs, les militaires de l'Association sportive des forces armées (ASFA) auront aussi l'occasion de se racher après leur défaite en finale du championnat par le Dakar Université Club (DUC), 16h. Après leur échec face aux Etudiants, l'adversaire de la finale de la coupe est la Jeanne d'Arc de Dakar qui compte inscrire son nom sur le palmarès du trophée qui porte le nom du chef de l'Etat.

NATATION

Course en eau libre en prélude à la traversée Dakar-Gorée

La Ligue de Dakar de natation et de sauvetage organise samedi, à 15 heures à la plage du Lagon, une course de 1.500 mètres en eau libre, en prélude à la traversée Dakar-Gorée prévue le 28 septembre, a appris l'APS des organisateurs. "Le point d'arrivée de cette course, ouverte aux nageurs qui préparent la traversée Dakar-Gorée, sera la plage de l'Anse Bernard", indique la source.

JUDO

AG ordinaire de la Fédé, le 27 septembre

La Fédération sénégalaise de judo et disciplines assimilées (FSJDA) organise son assemblée générale électorale, samedi 27 septembre 2014, annonce un communiqué reçu à l'APS. Une crise née d'une assemblée entre les dirigeants sur la gestion de l'instance dirigeante du judo sénégalais et sur l'interprétation des textes, avait donné lieu à la mise en place d'un Comité de normalisation deux ans plus tôt. Dans un entretien avec l'APS, récemment, le président de la structure d'exception, le Colonel Massamba Diop, avait déclaré l'imminence de la fin de son mandat. "Nous avons consacré la première année de notre mandat à pacifier la gestion du judo sénégalais, à organiser des compétitions avec un calendrier respecté à plus de 80 %, à prendre part aux compétitions internationales, et à élaborer les textes", a dit le colonel Massamba Diop, en parlant du bilan du comité. Le Colonel Diop avait ajouté que la structure qu'il dirige "a fait un grand pas, en ce qui concerne la refonte de nos textes, ceux qui encadrent la pratique du judo au Sénégal". En mars dernier, des clubs regroupés autour d'un collectif avaient dénoncé les nouveaux textes qui selon eux ne vont dans le bon sens.